

*Questions orales*

dollars du gouvernement fédéral pour aider à payer le coût en capital.

Je voudrais demander au vice-premier ministre, en cette capacité ou en sa qualité de ministre des Finances, si le gouvernement fédéral s'est engagé à appuyer le nouveau centre de recherches. Peut-il nous dire si la décision a été favorable de sorte que les importants travaux puissent débiter, à Winnipeg?

**L'hon. Tom Hockin (ministre d'État (Petites entreprises et Tourisme)):** Monsieur le Président, permettez-moi de répondre au nom du ministre des Sciences.

Il n'est pas question pour nous de nous retirer de la ville de Winnipeg. Je suis heureux de pouvoir annoncer au député que la présence du CNRC y demeurera très forte. Il s'agit plutôt de déterminer si un nouvel institut y sera construit. L'exercice a pour objet de déterminer s'il faut élargir les programmes du CNRC et les loger dans un nouvel institut. L'étude de la question porte donc sur une expansion, non pas sur un retrait. L'engagement de maintenir la présence actuelle à Winnipeg est naturellement très ferme.

**L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg-Sud-Centre):** Monsieur le Président, loin de moi l'idée qu'on aurait pu vouloir retirer des services. Ce que je désire savoir en réalité, c'est si le gouvernement fédéral est disposé à faire une contribution égale à l'offre qu'a faite le Conseil national de recherches d'établir un institut de localisation des défauts de matériel. Il s'agit d'un domaine qui connaît une croissance rapide dans le monde entier et où le Canada pourrait assumer un rôle de chef de file pour la somme de sept millions de dollars? Comparativement à d'autres contributions faites dans le passé, je dirais que c'est une bonne aubaine.

Peut-être que le ministre des Finances pourrait nous dire s'il s'est engagé, par l'entremise de son ministère, à faire cette contribution, de sorte que le CNRC puisse commencer à élargir ses programmes et à construire le nouveau centre de recherches à Winnipeg?

**L'hon. Tom Hockin (ministre d'État (Petites entreprises et Tourisme)):** Monsieur le Président, le député sait que le CNRC est déterminé à laisser la majeure partie de ses programmes à Winnipeg. C'est un fait indéniable. Quant à savoir s'il créera un nouvel institut, il n'a pas encore pris de telle décision.

\* \* \*

[Français]

**LE PROJET GRANDE-BALEINE**

**M. Paul Martin (LaSalle—Énard):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Environnement. Il y a trois semaines, dans le dossier Grande-Baleine, la cour a ordonné au gouvernement de prendre ses responsabilités, issues de la Convention de la Baie

James. Ma question est la suivante: Le ministre va-t-il enfin se «brancher»? Va-t-il se conformer au jugement de la cour fédérale?

**L'hon. Jean J. Charest (ministre de l'Environnement):** C'est fait, monsieur le Président.

[Traduction]

**M. Paul Martin (LaSalle—Énard):** Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au ministre de l'Environnement. Quand donc? Vous avez eu trois semaines pour faire cette annonce et on a dû vous y obliger. La raison, c'est que. . .

**M. le Président:** Le député doit adresser sa question à la présidence, mais il est loisible au ministre d'y répondre.

**M. Martin:** Monsieur le Président, Grande-Baleine représente seulement un projet. Il y en a deux autres; l'un au Manitoba et l'autre en Ontario. Il y a un an, nous avons demandé au gouvernement de former un groupe pour étudier les effets cumulatifs de ces trois projets.

Une année s'est écoulée et le gouvernement n'a rien fait. Il se croise encore les bras. Quand se décidera-t-il donc à agir?

**L'hon. Jean J. Charest (ministre de l'Environnement):** Monsieur le Président, tout d'abord, dans le cas de Grande-Baleine, la Cour fédérale a clairement ordonné à l'administrateur fédéral d'exécuter sur-le-champ la décision. Comme je l'ai dit dans ma réponse, c'est ce qui s'est produit.

La décision d'interjeter appel ou non n'a pas encore été prise. Nous sommes en train de l'étudier. Dès que le ministère de la Justice aura fini de l'étudier, nous informerons le député du résultat.

Quant à l'évaluation des effets cumulatifs des divers projets à la baie James et à la baie d'Hudson, nous avons eu des entretiens avec les provinces à ce sujet et nous en aurons encore. Je suis heureux d'informer le député que nous n'avons pas abandonné l'idée d'entreprendre un tel projet. Bien au contraire, nous devrions pouvoir faire une annonce à cet égard dès que nos entretiens auront pris fin.

\* \* \*

**L'ÉCONOMIE**

**M. Steven W. Langdon (Essex—Windsor):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances.